

11 EAS
CIBF
9 mars 77
JCS
C-3

Canada



Ottawa, Canada.

Volume 5, No 10
(Hebdomadaire)

EXTERNAL AFFAIRS
Le 9 mars 1977
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA

APR - 1977

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

"L'unité du Canada ne sera pas rompue" a déclaré le premier ministre Trudeau	1
De la Justice à l'archéologie	4
Le bilinguisme en Alberta	4
Aide à quatorze pays d'Afrique	4
La chronique des arts	5
L'énergie solaire est déjà là	6
Médaille spéciale de la reine	6
Subvention à l'Université de Victoria	6
Mises en chantier en janvier	7
La nouvelle loi sur la citoyenneté est promulguée	7
La population active (décembre 1976)	8

"L'unité du Canada ne sera pas rompue" a déclaré le premier ministre Trudeau

Le premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, est rentré à Ottawa le 23 février après un court voyage à Washington au cours duquel il a prononcé un important discours à la Chambre des représentants et du Sénat américains. C'était la première fois qu'un chef de gouvernement canadien prenait la parole devant le Congrès des États-Unis.

Nous reproduisons ici le texte intégral du discours de M. Trudeau.

"Depuis plus d'un siècle, les Canadiens ont manifesté de maintes façons et à maintes reprises leur amitié aux Américains. Il m'est donné aujourd'hui comme premier ministre de me faire l'interprète de ce sentiment devant les représentants élus du peuple américain.

"C'est avec ferveur et fierté que je m'en acquitte.

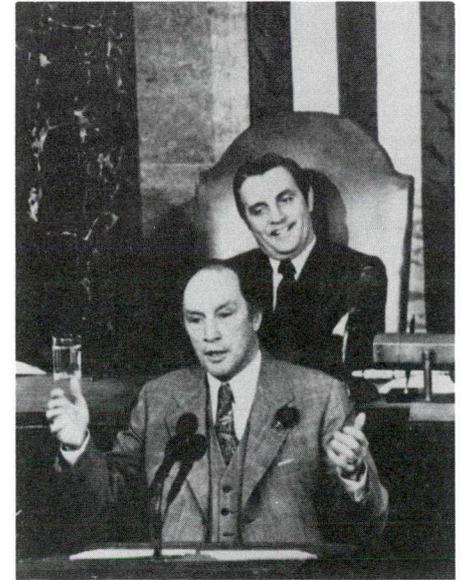
"Je me réjouis, comme parlementaire, d'avoir l'occasion de prendre la parole en cette enceinte historique, où tant de vos grands hommes d'État se sont illustrés. J'en suis, avec tous les Canadiens, très honoré, et je vous apporte leur plus cordial salut. Votre accueil si chaleureux confirme ce que j'ai toujours senti: que le Canadien aux États-Unis est chez des amis.

"L'amitié qui lie nos deux pays est si fondamentale et entière que, depuis longtemps, on la considère comme l'idéal même des bonnes relations internationales. Les électeurs canadiens ne permettraient jamais au chef du gouvernement d'affaiblir sciemment cette amitié. Et, bien sûr, aucun premier ministre canadien, et certainement pas celui qui vous parle, n'y songerait.

"De fait, l'histoire nous apprend que, depuis plus d'un siècle, des millions et des millions de Canadiens et d'Américains se connaissent, s'apprécient et se font confiance.

"Les Canadiens ne peuvent pas s'isoler de vous, pas plus qu'ils ne souhaitent le faire. Nous avons bénéficié de votre dynamisme et nous avons profité de votre vitalité.

"Tout au long de leur histoire, les Américains ont reçu l'enseignement d'une pléiade de chefs éminents qui ont témoigné d'une vision étonnante, en dépit souvent de l'opinion. En



CP wirephoto

Le premier ministre du Canada s'adressant aux membres du Congrès américain dans l'enceinte du Capitole de Washington. Derrière lui, on aperçoit le vice-président des É.-U., M. Walter Mondale.

cette ville qui porte son nom, en ce jour anniversaire de sa naissance, il convient de citer George Washington disant, dans un message qui vous est à tous familier: 'Il est extrêmement important que vous soyez bien conscients de l'immense valeur de votre unité nationale pour votre bonheur collectif et individuel.'

Unité nationale

"A un moment de l'histoire où il est impossible d'échapper au fait que le seul espoir de l'humanité réside dans la volonté des races, des cultures et des croyances de coexister pacifiquement, vous n'avez pas trahi l'idéal de Washington. Vous avez choisi d'affir-

mer votre foi dans les droits des minorités, la richesse de la diversité et la nécessité de l'accommodement. Vous avez apporté une nouvelle dimension à l'histoire, cette quête incertaine, incohérente de la liberté et de la dignité par les individus et les nations.

“La liberté et la recherche du bonheur ne sont pas restées sur le plan des simples intentions pour les Américains; elles n'ont pas été considérées non plus comme des rêves impossibles. Vous les avez poursuivies avec vigueur en partageant avec toute l'humanité la joie et le sens de l'initiative issus de la liberté. Tout au long de votre histoire, vous avez montré quel ressort moral, quelle générosité et quelle honnêteté foncière sont les vôtres.

“La façon remarquable dont les États-Unis ont mené récemment une grande révolution sociale – surmontant démocratiquement des difficultés et des résistances énormes – peut certainement inspirer toutes les nations vouées à la cause de la dignité humaine. Partout, les hommes et les femmes épris de liberté se sont inspirés de vous; les Canadiens ne sont pas les derniers parmi ceux-ci, car les États-Unis sont pour nous, exception faite du climat, la plus importante influence extérieure.

“Le Canada, aux prises avec des tensions internes dont les racines remontent au XVIII^e siècle, a beaucoup à apprendre de la sagesse, de la discipline et de la patience dont vous avez fait montre au cours des dernières décennies, afin d'atténuer les conflits de race, d'étendre les droits et de donner à chacun sa chance.

“Les Canadiens ont résolu, de longue date, de se donner un régime parlementaire qui favorise les aspirations fondamentales à la liberté, à la justice et à la dignité personnelle. Le respect de la loi, la souveraineté du Parlement, un partage étendu des pouvoirs avec les provinces et la reconnaissance du pluralisme de la société canadienne se combinent pour créer une collectivité où la liberté fleurit mieux que partout ailleurs, où l'égalité des chances entre les personnes et entre les régions est un souci constant.

Égalité des chances

“Notre Confédération a connu au cours de son premier siècle un succès prometteur bien que partiel. Nous avons édifié une société fondée sur les libertés individuelles et le respect des



AP wirephoto

Dans l'ordre habituel on reconnaît: le premier ministre du Canada, M. Trudeau, le président des É.-U., M. Jimmy Carter, Mme Trudeau et Mme Carter saluant la foule du balcon de la Maison Blanche.

droits de l'homme. Nous avons assuré un niveau de vie voisin du vôtre. Nous n'avons pas su, cependant, créer les conditions dans lesquelles les Canadiens de langue française se seraient sentis sur un véritable pied d'égalité avec leurs compatriotes de langue anglaise et auraient pu mettre pleinement en valeur la richesse de leur patrimoine culturel. Voilà le noeud de notre problème capital. Voilà pourquoi certains Québécois pensent qu'ils devraient se séparer du Canada et fonder leur propre pays. Le nouveau gouvernement du Québec a adopté une politique conforme aux vues de cette minorité, bien qu'au cours de la campagne électorale le Parti québécois ait sollicité un mandat pour former un bon gouvernement et non pour faire la sécession.

“D'une façon ou d'une autre, depuis la Confédération, les gouvernements du Canada ont eu comme politique de favoriser la coexistence de deux groupes linguistiques vigoureux. La raison en est claire. Au Québec, plus de 80 pour cent des habitants ont le français comme langue maternelle ou comme seule langue. Dans l'ensemble du Canada, près d'un cinquième de la population ne parle que le français. Ainsi, de génération en génération, s'est transmise l'idée qu'il est possible de construire un pays dans la liberté et l'égalité, avec deux langues et plusieurs cultures.

S'adapter pour réussir

“J'ai confiance que cela est effectivement possible. Je vous affirme avec

toute la conviction dont je suis capable que l'unité du Canada ne sera pas rompue. Il y aura des accommodements; des révisions se feront. Nous réussirons.

“Il faudra cependant changer certaines de nos attitudes; il faudra mieux nous comprendre les uns les autres au delà des barrières linguistiques. Et les Anglophones et les Francophones du Canada devront être plus ouverts à la richesse de la diversité, et moins sensibles aux problèmes que celle-ci soulève. Il nous faudra peut-être réviser certains aspects de notre Constitution pour que les six millions et demi de Canadiens de langue française considèrent la fédération canadienne comme la meilleure protection contre leur englobement dans une masse de 220 millions d'Anglophones nord-américains.

“Ces seuls chiffres illustrent d'une façon saisissante l'insécurité du Canada français. Mais la sécession ne modifierait en rien ces données arithmétiques. Elle ne ferait qu'augmenter le danger.

“La séparation du Québec n'ajouterait pas non plus le moindre à la confiance des nombreuses minorités culturelles de diverses origines, qui sont établies un peu partout au Canada. Depuis des décennies, on encourage ces groupes à conserver leur propre personnalité et leur culture. C'est ce qu'ils ont fait et ils se sont épanouis nulle part plus admirablement que dans les provinces des Prairies: l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. La sécession soudaine du Québec signifierait l'échec tragique de notre rêve plu-

raliste, l'éclatement de notre mosaïque culturelle, et affaiblirait sans doute gravement la détermination du Canada de protéger ses minorités culturelles.

“Des problèmes de cette ampleur ne sauraient être écartés du revers de la main. Ils peuvent être résolus toutefois grâce aux institutions que nous nous sommes données. Ces institutions appartiennent à tous les Canadiens, à moi comme Québécois autant qu'à mes compatriotes des autres provinces. Et, parce que ces institutions sont fondamentalement démocratiques, parce que leurs membres sont librement élus, elles sont aptes à refléter les changements et à répondre à la volonté populaire.

“Je crois fermement que les Canadiens sont en train de modeler une société dénuée de tout préjugé et de toute crainte, placée sous le signe de la compréhension et de l'amour, respectueuse de la personne et de la beauté, et capable d'accueillir le changement et les innovations aussi bien que n'importe quel autre peuple. Notre nation est la rencontre même de deux des plus importantes cultures de la civilisation occidentale, sur lesquelles se sont greffés tant d'autres rameaux.

Les relations canado-américaines

“La plupart des Canadiens savent que le morcellement de leur pays constituerait une déviation aberrante des normes

qu'ils ont eux-mêmes établies et que ce serait là un crime contre l'histoire des peuples. J'ose dire que l'échec de l'expérience sociale canadienne, toujours variée, souvent admirable, répandrait la consternation parmi tous ceux, dans le monde, qui partagent le sentiment qu'une des plus nobles entreprises de l'esprit, c'est la création de sociétés où des personnes d'origines diverses peuvent vivre, aimer et prospérer ensemble.

“Les Canadiens savent l'effort qui leur est nécessaire non seulement pour maintenir la santé de leur organisme national, mais aussi celle du voisinage nord-américain où ils se développent. De bonnes relations avec notre ami commun, le Mexique, et des liens étroits avec les États-Unis nous semblent hautement désirables. Nous y avons consacré beaucoup d'énergie. De votre côté, vous nous avez si bien rendu la pareille que nos relations, fondées sur le respect mutuel et entretenues par la vigueur d'une coopération disciplinée, font l'objet de l'admiration générale.

“Ensemble, nous avons construit la Voie maritime du Saint-Laurent qui est l'un des systèmes de transport et de production d'énergie les plus grands et les plus efficaces qui soient. Nous avons aussi conçu et établi la Commission mixte internationale, le tribunal d'arbitrage binational le plus ancien du monde. Nous avons uni nos

efforts dans bon nombre de régions du globe pour défendre la liberté et soulager la misère. Nous avons mis au point des techniques souvent originales de gestion de l'environnement, d'aide en cas d'urgence et de désastre, de contrôle de la circulation aérienne et maritime, d'échanges de personnes, de biens et de services — en ce dernier cas avec tant de succès que la valeur de notre commerce et le volume des déplacements d'une frontière à l'autre dépassent plusieurs fois ceux de tous autres pays voisins. Il n'est donc pas étonnant que nous soyons si intéressés mutuellement à notre stabilité sociale et à notre prospérité économique.

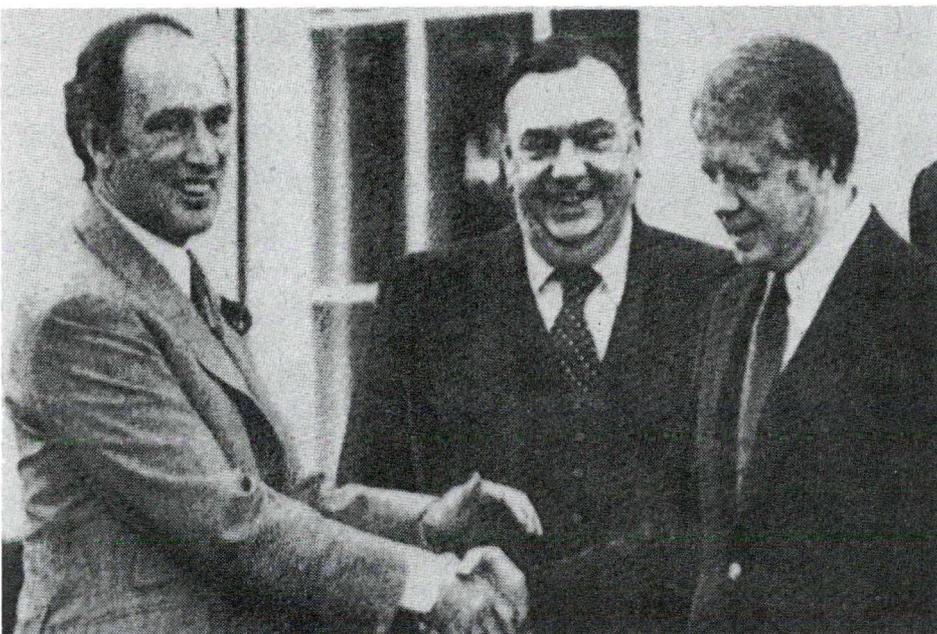
“Ne devrions-nous pas être davantage surpris que le désir des peuples américain et canadien de se comprendre et de s'entraider prenne parfois des formes inusitées? Dans quels autres pays pourrions-nous voir, comme à Montréal, des dizaines de milliers de personnes, réunies dans un stade de baseball, appuyer une équipe en oubliant complètement que les joueurs des deux camps sont tous Américains, ou comme à Washington, où l'on peut observer la même attitude au cours d'un match de hockey dont les opposants sont presque tous Canadiens.

Comment détourner l'hostilité

“Mais les images peuvent se défaire et provoquer parfois de l'irritation. Cependant, combien civilisées les réactions! Combien modérées les contre-mesures! Nous menaçons de brouiller vos messages publicitaires télévisés, et vous faites une offensive en règle contre les coalitions. Admirables façons de détourner l'hostilité!

“La bonne gestion dont nous avons toujours su faire profiter nos relations importe plus que les désaccords occasionnels. Sa réussite suppose une attention soutenue, des consultations fréquentes et, de part et d'autre de la frontière, la conscience que des problèmes peuvent surgir qu'on ne saurait attribuer à la malice ou à la négligence, mais qui tiennent au déséquilibre de nos poids démographiques, et à la disproportion qui s'ensuit de nos forces économiques.

“Ces différences nous porteront probablement toujours, au Canada, à tenter de maintenir un climat propice à l'épanouissement de la culture canadienne. Aussi, serons-nous sûrement attentifs à la nécessité de maîtriser



Le président des É.-U., M. Jimmy Carter, et le premier ministre Trudeau échan-
gent une dernière poignée de main au moment du départ. Entre eux se tient le mi-
nistre des Affaires extérieures, M. Don Jamieson, qui accompagnait M. Trudeau
à Washington.

De la Justice à l'archéologie

Au cours de la dernière année, une trentaine de jeunes gens de Halifax, qui ont tous eu à un moment ou l'autre maille à partir avec la justice, sont allés à la rencontre de l'histoire par eux-mêmes, tout en demeurant tranquillement dans leur jardin.

Ces jeunes habitent dans un quartier connu sous le nom de "vieux rang de l'extrême-nord" qui, défriché vers 1760 par des agriculteurs allemands, s'est transformé en un quartier résidentiel pour gens aisés d'Halifax. L'intérêt qu'ils portent à la chose historique s'est éveillé après qu'un petit groupe d'entre eux eut visité, en compagnie de Barry Edwards (animateur de loisirs depuis longtemps féru d'archéologie locale), des terrains vagues et d'anciens emplacements de maisons aujourd'hui démolies. Enthousiasmée à l'idée de découvrir des trésors cachés, notre joyeuse compagnie s'est courageusement mise à la tâche. Surpris du nombre de découvertes qu'ils avaient pu ainsi arracher au sol, les membres du groupe se sont peu après mis en tête d'exposer publiquement le fruit de leurs recherches, et c'est ainsi qu'a germé l'idée d'un mini-musée.

Un comité composé de quatre jeunes et de quatre adultes, dont un travailleur social établi dans le quartier, fut constitué. Divers organismes sollicités fournirent quelque 5 000 \$ en vue de la réalisation du projet.

Plutôt que d'épingler une étiquette à chacun des trésors de leur collection, les jeunes, qui ont décidé de prendre en charge l'organisation des visites guidées, se font un plaisir d'expliquer eux-mêmes la petite histoire de chaque pièce à tous leurs visiteurs. Les articles uniques en leur genre ou très difficiles à remplacer ont été cédés au fonds permanent du musée, mais les autres appartiennent déjà à leur découvreur et peuvent être retirés de la collection en tout temps. Certaines collections sont évaluées à 3 000 \$ et les chercheurs de trésors les moins fortunés peuvent compter sur un actif d'au moins trois ou quatre cents dollars.

Le plus merveilleux dans toute cette aventure, c'est l'effet qu'elle a eu sur les jeunes gens: les amenant à appro-



*Un
archéologue en herbe
montre
ses trouvailles*

fondir l'histoire de Halifax (ils ont dû se plonger dans la lecture des archives) et à converser avec ceux qui furent les témoins du passé; elle leur a fait découvrir la valeur de la propriété privée et a fait naître en eux la fierté qu'engendre la certitude d'accomplir une oeuvre valable.

Ces jeunes qui se proposent de sillonner la province l'été prochain, en quête de sites prometteurs de découvertes intéressantes, se contentent, pour l'instant, d'explorer jardins et cours de leur quartier. Qui sait quelle richesse ils trouveront encore dans des vieilleries mises au rebut!

Le bilinguisme en Alberta

"En Alberta, le développement du bilinguisme en éducation n'intéresse pas seulement les Francophones, il suscite aussi un réel intérêt chez les parents anglophones, soucieux de donner à leurs enfants une éducation qui satisfasse leurs aspirations", a déclaré, à Edmonton, M^e Hervé Durocher, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

De l'avis de M^e Durocher, même si, en raison d'une mauvaise interprétation, il subsiste divers points d'accrochage sur cette question, au Canada, il n'en demeure pas moins que de très nombreux parents anglophones, en Alberta, favorisent le développement du bilinguisme à l'école, afin d'assurer à leurs enfants une meilleure formation.

Aide à quatorze pays d'Afrique

Un important projet visant à augmenter la production du riz en Afrique de l'Ouest a été mis sur pied par les chercheurs de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO). Le président du Centre de recherches pour le développement international, M. W. David Hopper, a annoncé qu'une

subvention de 410 000 \$ vient d'être accordée pour le financement de ces travaux.

La production annuelle de riz en Afrique de l'Ouest s'élève à 1,2 million de tonnes, alors que la demande — qui ne cesse d'augmenter — dépasse actuellement les 1,8 million de tonnes. Les importations se chiffrent à plus de 240 millions de dollars par année.

Organisme africain créé en 1970, l'ADRAO a pour objectif d'amener l'Afrique de l'Ouest à atteindre l'autonomie en ce qui concerne la production du riz. Les pays membres d'Afrique de l'Ouest (dont 13 membres et un membre associé) contribuent au financement de l'organisme.

Les deux parcs nationaux les plus connus au Canada sont Banff et Jasper, mais le parc national Kootenay, à la frontière de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, est en voie de devenir l'un des plus appréciés des visiteurs.

M. Warren Allmand, ministre responsable de Parcs Canada, a révélé en effet que près de 13,5 millions de personnes ont visité les parcs nationaux du Canada entre avril et septembre 1976. Il s'agit d'une augmentation de 2% par rapport à la même période l'an dernier.

La chronique des arts

Premier quintette canadien en Chine



Après s'être produit aux É.-U., le Canadian Brass Quintet effectuera une tournée en Chine à la mi-mars.

Le *Canadian Brass Quintet* sera le premier groupe de professionnels canadiens à se produire en République populaire de Chine. Leur tournée, qui a lieu du 10 au 24 mars, est organisée par le ministère des Affaires extérieures de concert avec l'ambassade du Canada à Pékin, et l'Association du peuple chinois pour la promotion de relations amicales avec l'étranger.

La tournée s'effectue dans le cadre du programme actuel d'échanges culturels entre le Canada et la République populaire de Chine. C'est ainsi que la troupe de danse de Chang-Hai se produira, en mai et juin, à Vancouver, Ottawa, Montréal, Toronto et Hamilton; l'an prochain, l'orchestre symphonique de Toronto, dirigé par Andrew Davis, se rendra en Chine avec la contralto Maureen Forrester et le pianiste Louis Lortie, sous l'égide du ministère des Affaires extérieures.

Le *Canadian Brass Quintet* a la réputation d'être un groupe non conformiste qui donne à ses concerts un caractère scénique. Ses membres se sont familiarisés avec les auditoires nord-américains grâce à leurs trois albums parus sous étiquette Boot (canadienne) et à de nombreux solos et apparitions avec de grands orchestres canadiens à travers le pays. Récemment, ils ont

joué à New York avec le comique Peter Schickele dans une pièce épique sur la découverte de l'Ouest, intitulée *Hornsmoke*.

Juste avant sa visite en Chine, le groupe est retourné aux États-Unis en mars pour remplir des engagements à Macon (Georgie) et à Jackson (Mississippi). Le 6 mars, il s'est produit à Washington, D.C., au Centre J.F. Kennedy, dans le cadre du symposium actuel sur la culture canadienne du 20^e siècle, patronné par l'Association pour les études canadiennes aux États-Unis.

~ ~ ~

Francine Simonin et l'art de la gravure

L'art de la gravure, assez récent au Québec, a suscité au cours des dernières années un intérêt grandissant. L'engouement pour les gravures originales manifesté annuellement lors du Salon des métiers d'art en est la preuve. L'animation créée, dans les années 60, à l'École des Beaux-Arts autour d'Albert Dumouchel, maître incontesté chez nous, allait aussi avoir des répercussions immenses sur la réputation internationale de la gravure du Québec. C'est ainsi que des graveurs d'autres pays sont venus chez nous pour découvrir nos ateliers et y travailler.



L'Islande — Francine Simonin (1975) (bois gravé, 53'' x 40'')

Francine Simonin, originaire de la Suisse, vint au Québec en 1968 pour faire un stage d'un an à l'atelier Graff. Depuis 1970, Francine Simonin est professeur de dessin et de gravure à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

A ces débuts dans la gravure, il y a une quinzaine d'années, l'artiste travaillait surtout l'eau-forte; c'est avec ce médium qu'elle exploita un peu plus tard les thèmes de la femme enceinte, des veuves et des amoureux, utilisant un mode d'expression figuratif à la ligne très contrôlée.

Depuis trois ans, elle travaille principalement à la réalisation d'immenses bois gravés où le thème de la nature est venu se joindre à celui de la femme. C'est en lisant Jung et Bachelard, nous dit-elle, qu'elle a retrouvé ce thème universel remis en valeur, et approfondi à travers les mythes et symboles ancestraux. Dès lors elle entreprit de travailler à partir du thème des quatre éléments: la terre, l'air, l'eau, le feu; et les sujets tels la mer, le fleuve, la rivière, la nuit se sont depuis succédé dans son oeuvre.

Pour Simonin, travailler le bois c'est "se laisser porter" par le matériau au rythme des accidents rencontrés, et elle se livre donc à une improvisation joyeuse où le geste du créateur suit les formes suggérées au gré des révélations de la gouge.

Francine Simonin s'est distinguée par son travail en Suisse dès 1964, année où elle recevait, à Berne, une première bourse fédérale pour la peinture. En 1968, elle obtenait le prix de la première biennale de gravure de la Suisse et une bourse de travail libre offerte par le Conseil des Arts du Canada. Depuis 1972, elle participe chaque année aux biennales internationales de la gravure.

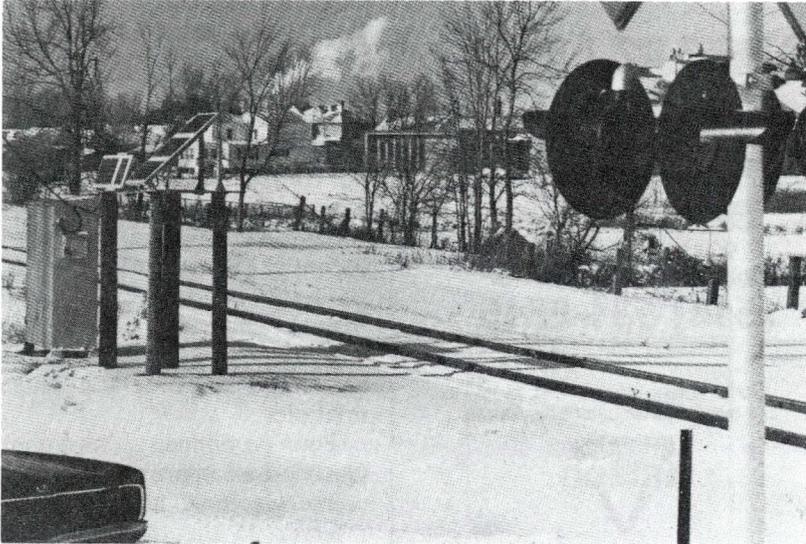
~ ~ ~

Le prix France-Québec Jean-Hamelin a été décerné à Mme Jovette Marchessault, de Montréal, pour son livre: *Comme une enfant de la terre*. C'est le président de l'Association des écrivains de langue française, M. Robert Comevin, qui lui a remis ce prix.

~ ~ ~

La Québécoise Carole Laure joue un rôle dans le nouveau film *Special Magnum* (production américaine et italienne), entièrement tourné à Montréal et dans sa banlieue.

L'énergie solaire est déjà là



La voie ferrée, près de Joliette, où ont été installées les deux unités motrices utilisant l'énergie solaire.

On est déjà habitué à parler d'énergie solaire quand il s'agit de vaisseaux spatiaux, et bientôt on sera tout aussi habitué à parler de maisons électrifiées ou chauffées grâce à l'énergie solaire. La crise de l'énergie a provoqué dans ce domaine une accélération de l'expérimentation pratique.

Le soleil luit pour tout le monde, il ne s'épuise qu'en terme de millions d'années; il suffit donc d'exploiter efficacement la lumière et on pourra disposer d'une source illimitée d'énergie propre, propre, propre...

Pour CP Rail, l'énergie solaire est déjà là, et sur la ligne, près de Joliette (Québec), deux unités motrices permettent de recharger les batteries alimentant les circuits de voie et les signaux d'avertissement des passages à niveau.

Ces unités remplacent les génératrices qui servent normalement à rechar-

ger les batteries. Si l'énergie solaire peut, de façon sûre et économique, remplacer les sources actuelles d'énergie, on aura trouvé la solution pratique pour les endroits éloignés.

Le système utilisé par CP Rail a été mis au point par la *Solar Power Corporation* de Braintree (Massachusetts, É.-U.). Les plaques réfléchissantes et les batteries coûtent environ 2 000\$.

Un mécanisme semblable est utilisé sur le réseau de la *Southern Railroad* (Georgie, É.-U.), mais il fallait l'adapter en tenant compte du climat particulier du Québec, avec ses mois d'hiver où il neige, où les surfaces deviennent glacées et où les jours sont courts.

Depuis près de deux ans, CP Rail a fait des essais préliminaires sur l'utilisation de l'énergie solaire à son triage Glen de Montréal. (Tiré de la revue "Commerce" 1976.)

Médaille spéciale de la reine

Le vingt-cinquième anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté la reine Elizabeth II sera marqué, au Canada, par la frappe d'une médaille spéciale, a annoncé le secrétaire d'État, M. John Roberts.

Cette médaille sera remise à des Canadiens qui se sont distingués au cours de l'année 1977, la vingt-cinquième du règne de Sa Majesté en tant que reine du Canada.

La Grande-Bretagne se prépare déjà à frapper une médaille d'argent, *The*

Queen's Silver Jubilee Medal. Cette médaille constituera une récompense personnelle de la reine envers certains membres des services de la Couronne ainsi qu'à l'égard d'autres personnes du Royaume-Uni et des pays du Commonwealth. La médaille a été conçue par David Wynne. L'avers présente l'effigie de la reine portant la couronne et regardant vers la droite.

La face de la médaille canadienne conserve à peu près le même aspect. Par contre, le revers sera nettement canadien.

Subvention à l'Université de Victoria

Le ministre de la Justice, M. Ron Basford, a fait savoir que les autorités fédérales ont accordé 6 925 \$ à la faculté de droit de l'Université de Victoria pour que celle-ci effectue une étude sur la possibilité de recourir à la conciliation plutôt qu'au procès, dans le cas de certaines infractions criminelles. Ainsi, les causes de peu de gravité seraient réglées sans qu'on les porte devant un tribunal et même sans qu'il y ait inculpation: cette "déjudiciarisation" viserait à réduire les effets des procédures judiciaires usuelles sur les délinquants non dangereux et à encourager ces délinquants à assumer leurs responsabilités à l'égard de la collectivité et des victimes de leurs actes antisociaux, en dédommageant ces dernières.

De l'avis de M. Basford, "la déjudiciarisation contribuerait à alléger le fardeau des tribunaux canadiens, et à éviter aux contribuables les dépenses occasionnées par la poursuite en justice des délinquants qui ne représentent pas un danger pour la sécurité d'autrui. Dans son rapport sur la détermination de la peine et sur le prononcé de la sentence, la Commission de réforme du droit s'est attachée à défendre cette nouvelle conception. Nous voulons maintenant déterminer quelles sont les incidences pratiques de ses propositions".

Dans le cadre de l'étude entreprise par l'Université de Victoria, deux étudiants en droit analysent des causes portées devant les tribunaux afin d'examiner s'il eût été possible de recourir à la conciliation plutôt qu'au procès ou même éviter l'inculpation. Ils veulent ainsi déterminer le degré d'utilité du programme de déjudiciarisation mis en oeuvre à Victoria, il y a presque deux ans.

M. K.B. Jobson, ancien membre de la Commission de réforme du droit, et maintenant professeur à la faculté de droit de l'Université de Victoria, et le professeur L.R. Robinson dirigent cette étude à laquelle participent deux membres du bureau des avocats de la Couronne, de Victoria: MM. Ron Anderson et Nick Lang.

L'étude, commencée le 15 juillet dernier, a pris fin le 31 octobre. Elle sera suivie d'un rapport qui sera présenté au ministère de la Justice.

Mises en chantier en janvier

D'après les chiffres préliminaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement, les mises en chantier au cours du mois de janvier, compte tenu des facteurs saisonniers, représentaient un total annuel de 268 400 logements pour toutes les régions. Le total définitif pour le mois de décembre était de 292 700.

Le nombre réel de logements commencés au cours du mois de janvier dans les régions urbaines s'est élevé à 11 593, soit 7% de moins que le total de 12 450 enregistré au cours du même mois de l'an dernier.

Les mises en chantier de maisons unifamiliales au cours du mois de janvier ont atteint le chiffre de 4 335 (4 585 en 1976), soit une diminution de 5%. Le nombre d'habitations groupées dans des bâtiments multifamiliaux s'est chiffré par 7 258, ce qui représente une baisse de 8% par rapport au chiffre de 7 865 enregistré l'an dernier.

La nouvelle loi sur la citoyenneté est promulguée

La nouvelle Loi sur la citoyenneté canadienne est entrée en vigueur le 15 février. Qualifiée d'exemple de législation libérale, logique et équitable, cette loi supprime les inégalités et les contradictions que contenait la Loi de 1947 sur la citoyenneté canadienne. Conçue en fonction du Canada d'aujourd'hui, la nouvelle loi est en harmonie avec l'époque dans laquelle nous vivons.

De l'avis du secrétaire d'État, M. John Roberts, la loi est "nouvelle et unique: ce n'est pas une version révisée de l'ancienne loi, mais un texte qui fera du Canada une figure de proue dans le domaine de la législation régissant la citoyenneté".

Selon les dispositions de cette loi, tous les candidats à la citoyenneté seront traités de la même façon, quels que soient leur sexe ou leur pays d'origine, leur âge ou leur état matrimonial.

Modifications

La nouvelle période de résidence de trois ans exigée pour tous les requérants constitue une importante modification. L'ancienne loi exigeait dans la plupart des cas une période de

résidence de cinq ans.

Un autre changement: la suppression de l'expression "un citoyen canadien est sujet britannique" qui figurait dans le texte de la loi. A remarquer, toutefois, que cette modification ne touchera aucunement le statut des Canadiens qui voyagent à l'étranger, car ils continueront d'avoir droit à la protection de la légation britannique lorsqu'il n'y a pas de mission canadienne dans le pays en question. Parallèlement, la nouvelle loi prévoit le statut de "citoyen du Commonwealth", reconnaissant de ce fait les liens amicaux entre les Canadiens et les autres citoyens des pays membres du Commonwealth britannique, nombre desquels ne sont plus sujets britanniques.

Enfants nés à l'étranger

Au nom du principe de l'égalité, l'un ou l'autre des parents, y compris les parents adoptifs, peuvent, aux termes de la nouvelle loi, présenter une demande de citoyenneté au nom d'un enfant mineur. Dans la plupart des cas, à l'heure actuelle, seul le père peut présenter une demande.

Pendant les deux prochaines années, un parent pourra présenter une demande de citoyenneté en faveur d'un enfant né à l'étranger, d'une mère canadienne, avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi. A l'heure actuelle, ces enfants ne sont pas citoyens canadiens si leur père n'était pas citoyen canadien au moment de leur naissance.

La législation mise à jour protège également les droits des enfants nés à l'étranger, à l'intérieur ou en dehors du mariage. Le droit à la citoyenneté sera accordé d'office aux enfants de la première génération. Ceux de la deuxième génération seront autorisés à conserver leur citoyenneté sous réserve qu'à 28 ans, ils aient soit résidé au Canada pendant un an, soit établi "l'existence de liens importants entre eux et le Canada".

Mariage avec un ressortissant étranger

Les femmes qui n'ont pu devenir citoyennes en vertu de la loi actuelle parce qu'elles ont épousé un ressortissant étranger pourront obtenir leur citoyenneté aux termes de la nouvelle loi en s'adressant au ministre. Toutefois, la citoyenneté canadienne ne sera pas accordé d'office aux femmes qui n'en feront pas la demande en raison des inconvénients possibles que

pourraient connaître les personnes qui vivent à l'étranger.

Autres changements

L'âge réglementaire pour présenter une demande de citoyenneté passera de 21 à 18 ans.

La nouvelle loi stipule que le ministre ne peut refuser arbitrairement d'accorder la citoyenneté. L'octroi de la citoyenneté ne peut être refusé qu'à la discrétion du gouverneur en conseil (le Cabinet fédéral), et dans les seuls cas où il serait "préjudiciable à la sécurité du Canada ou contraire à l'ordre public...". La loi actuelle exige qu'une personne soit "de bonne vie et moeurs" comme l'a interprété un juge de la Cour de citoyenneté. Dans la nouvelle loi, des critères précis, se fondant sur le casier judiciaire d'une personne, serviront à établir si le requérant est un candidat convenable à la citoyenneté.

En dernier lieu, les requérants qui n'ont pu répondre aux conditions nécessaires ne seront plus assujettis au délai de carence d'une durée de deux ans. Ces personnes pourront de nouveau présenter une demande dès qu'elles se sentiront prêtes.

Les personnes qui se posent des questions au sujet de leur statut relatif à la citoyenneté, aux termes de la loi actuelle ou de la nouvelle loi, doivent communiquer, pour obtenir d'autres renseignements, avec la Cour de citoyenneté canadienne.

Les immigrants forment un important élément intrinsèque de la société canadienne. L'année dernière seulement, plus de 187 000 nouveaux venus ont établi leur résidence au coeur de cette vaste mosaïque culturelle. La suppression des inégalités et des obstacles qui existent dans la loi actuelle concernant la naturalisation constitue le moyen que le Canada a choisi pour inviter ses nombreux immigrants à devenir des citoyens à part entière.

Une mission de terminologie de la Régie de la langue française du Québec a passé deux semaines à Paris, à l'automne de 1976, pour permettre aux terminologues d'approfondir leurs connaissances et de les comparer avec celles de leurs collègues français. Vingt représentants de l'industrie alimentaire faisaient partie de cette mission.

La population active (décembre 1976)

Selon Statistique Canada, le niveau de l'emploi a décliné légèrement tandis que celui du chômage a augmenté en décembre. Selon les données désaisonnalisées, le taux de chômage était de 7,5%, comparativement à 7,3% en novembre 1975 et 7,0% en décembre 1975.

On a constaté une légère hausse de l'emploi chez les hommes de 25 ans et plus et des baisses de l'emploi chez ceux de 15 à 24 ans ainsi que chez les femmes de toutes les catégories d'âge. Il y a eu des hausses du niveau du chômage pour les hommes et les femmes de toutes les catégories d'âge.

Le niveau désaisonnalisé de l'emploi fut de 9 546 000 en décembre, estimé-t-on, soit 33 000 de moins qu'en novembre. On estime à 778 000 le niveau du chômage, 24 000 de plus qu'en novembre.

Sans tenir compte des variations saisonnières, on estime à 10 230 000 la population active en décembre, dont 9 476 000 au travail et 754 000 en chômage, soit un taux de chômage de 7,4%. En novembre, la population active comptait 10 299 000 personnes, dont 9 592 000 au travail et 708 000 en chômage, soit un taux de chômage de 6,9%. En décembre 1975, la population active se chiffrait à 10 095 000 personnes, dont 9 402 000 au travail et 693 000 en chômage, pour un taux de chômage de 6,9%.

Voici les taux désaisonnalisés du chômage dans les provinces en décembre, ceux de novembre se trouvant entre parenthèses: Terre-Neuve 13,8% (14,8%); Île-du-Prince-Édouard 8,6% (10,1%); Nouvelle-Écosse 9,8% (11,2%); Nouveau-Brunswick 10,3% (11,0%); Québec 9,8% (9,8%); Ontario 6,5% (6,2%); Manitoba 4,9% (4,6%); Saskatchewan 3,4% (3,4%); Alberta 4,0% (3,5%); Colombie-Britannique 8,8% (7,3%).

Canada Weekly is published by the Information Services Division, Department of External Affairs, Ottawa, K1A 0G2.

Material may be freely reprinted. A credit would be appreciated. Photo sources, if not shown, will be provided on request to (Mrs.) Miki Sheldon, Editor.

Cette publication existe également en français sous le titre *Hebdo Canada*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.

'L'unité du Canada ne sera pas...

(Suite de la page 3)

notre environnement économique. Dans un pays où le froid intense s'installe chaque année, un pays si vaste que le transport y a toujours posé des problèmes presque insurmontables, la sage économie de nos sources d'énergie devient une nécessité vitale. Comme peuple qui a su, au cours de son histoire, s'adapter aux rigueurs et à la beauté de son environnement, nous écarterons énergiquement tout danger de pollution ou de spoliation, qu'il vienne de l'intérieur ou de l'extérieur.

"Mais notre continent n'est pas le monde. Il est de plus en plus évident que le sentiment de bon voisinage, qui a si bien servi l'Amérique du Nord, doit maintenant s'étendre à toutes les parties du monde, à toute l'humanité. En effet, notre propre condition dépendra chaque jour davantage du bien-être et de la dignité humaine des autres peuples. J'estime, comme le président Carter, que nous réussirons.

Sur le chemin de la paix

"Nous avons laissé derrière nous, il est vrai, la guerre froide, cette période de confrontation politique et militaire, mais un autre danger nous guette maintenant: celui de la rigidité de notre attitude face à la pauvreté, à la faim, à la dégradation de l'environnement et à la prolifération des armes nucléaires. Notre aptitude à régler ces problèmes de façon satisfaisante reposera, en partie, sur notre faculté d'y voir les nouveaux obstacles à la paix. Il est cependant déplorable que notre recherche de la paix ait été trop souvent à peine plus imaginative, et ait à peine apporté davantage à l'esprit humain, que nos pauvres tentatives d'en venir aux prises avec les absolus de la scène politique internationale. En outre, nous n'avons pas réussi à obtenir le plein appui de nos électeurs en vue de l'édification d'un nouvel ordre mondial.

"Il n'est pas difficile de connaître les raisons de cet échec. Dans ces luttes, nous n'avons pas affaire à un seul despotisme, et il ne s'agit pas seulement d'affrontements idéologiques. Nous sommes engagés dans un dédale de problèmes écrasants, dont les causes, pour la plupart, nous restent inconnues. Après tout, qui peut se dire inspiré par la seule men-

tion de la stabilisation des prix à la consommation, des garanties couvrant tout le cycle nucléaire ou des droits de tirages spéciaux? Ce sont là, pourtant, les types mêmes des problèmes dont la solution sera déterminante pour la stabilité du monde à venir. Il faudra y appliquer des méthodes nouvelles et un grand esprit de coopération, car ces efforts ne sont pas dirigés contre l'humanité: ils se font avec l'humanité et pour elle, pour une cause commune aux dimensions de la planète.

"Le monde entier se tourne vers les États-Unis en quête de direction pour cette entreprise vitale. C'est, dans une large mesure, votre ferveur et votre initiative qui inspirent, depuis un quart de siècle, de vastes réalisations dans les domaines de l'organisation politique, de l'expansion industrielle et du commerce international. Sans votre participation diligente, les nombreux travaux, à divers stades d'avancement, dans les secteurs de l'énergie, de l'économie, du commerce, du désarmement et du développement, ne progresseraient pas comme ils le doivent.

Le Canada promet son appui

"Mon message ne se veut pas un appel pressant à l'engagement, lancé aux États-Unis, mais bien une promesse enthousiaste du Canada de continuer de servir avec ferveur les causes que nous défendons ensemble. J'entends, en outre, vous inviter, à ce moment décisif de l'histoire de nos deux peuples, à vous vouer de nouveau à l'instauration d'un climat général de confiance entre les hommes.

"Dans le discours auquel j'ai fait allusion tout à l'heure, George Washington dénonçait les ruses insidieuses de l'influence étrangère et conseillait de refuser toute alliance explicite et permanente avec l'étranger. Or me voici, un étranger moi-même, qui s'efforce, insidieusement ou pas, vous en jugerez, d'inciter les États-Unis à s'engager plus à fond par de nouvelles alliances. Le geste que je pose témoigne non seulement des liens qui nous unissent à vous, mais aussi de l'esprit de l'Amérique. Thomas Paine parlait pour nous tous lorsqu'il a déclaré: "Mon pays, c'est le monde entier, et ma religion, c'est de faire le bien."

"Dans la poursuite de ces idéaux, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite tout le succès possible."